

PLAN D'ÉTUDES
MASTER
ESPAGNOL
PROGRAMME D'ÉTUDES SECONDAIRES (30 CRÉDITS ECTS)
2023

1. Base légale

Le présent plan d'études s'appuie sur le *Règlement du 8 mars 2018 pour l'obtention du bachelor et du master à la Faculté des lettres et des sciences humaines* [Règlement bachelor/master du 8 mars 2018].

2. Conditions d'admission

Pour les conditions d'admission aux études de master, les principes du règlement d'admission de l'Université de Fribourg sont applicables.

Les titulaires d'un diplôme de bachelor universitaire délivré par une haute école universitaire suisse sont admis sans conditions préalables au programme d'études secondaires s'ils/elles ont acquis, au minimum 60 crédits ECTS dans l'une des branches d'études suivantes : Langues et littératures ibéro-romanes, Langue et littérature allemandes, Langue et littérature françaises, Langue et littérature italiennes, Langues et littératures rhéto-romanes, Langues et littératures anglaises, Langues et littératures slaves, Philologie classique, Philologie romane (par exemple portugais, catalan, roumain, etc.). Le même principe s'applique aux titulaires d'un diplôme de bachelor universitaire étranger, reconnu par l'Université de Fribourg.

3. Master anticipé

Les étudiant-e-s qui sont sur le point de terminer les études de bachelor dans une des branches d'études mentionnée au point 2 à l'Université de Fribourg, peuvent obtenir de manière anticipée un maximum de 30 crédits ECTS correspondant à des prestations requises pour l'octroi du diplôme de master, selon les conditions décrites dans le Règlement bachelor/master du 8 mars 2018, art. 46.

4. Description du programme

Le programme comprend deux modules à choix : le premier propose une perspective littéraire et le deuxième se concentre sur la linguistique. Comme spécificité fribourgeoise, l'enseignement repose sur une orientation interculturelle qui met l'accent sur les relations transatlantiques entre la littérature espagnole et les littératures latino-américaines. L'Université de Fribourg est également la seule université suisse spécialisée dans une double perspective linguistique et philologique.

La réussite du programme d'études secondaires requiert la validation de 30 crédits ECTS, qui complète un programme d'études approfondies à 90 crédits ECTS dans un autre domaine.

Selon le cursus antérieur des étudiant-e-s, le master en espagnol (avec niveau de langue C2 attesté) peut donner accès à la formation pour l'obtention du DEEM (Diplôme d'Enseignement pour les Écoles de Maturité)¹.

Par ailleurs, la formation ici suivie débouche sur de nombreuses autres possibilités professionnelles : enseignement dans les écoles privées et dans les entreprises ; métiers d'écriture tels que journalisme, publicité, traduction littéraire et technique, industrie du livre (édition, administration et commerce), bibliothéconomie. De plus, la maîtrise de la langue espagnole constitue un atout pour obtenir des postes dans les domaines de la diplomatie, banque, hôtellerie et tourisme, relations publiques, interprétation, management culturel, muséographie, organisations internationales, administration publique et privée, entreprises des nouvelles technologies, etc.

5. Objectifs de formation

Ce plan d'études a pour objectif de :

- proposer une approche des diverses littératures hispaniques dans leur évolution historique et culturelle ainsi que dans leurs rapports mutuels.
- favoriser la maîtrise de la langue espagnole dans son développement historique et dans ses variétés (en Espagne, en Amérique latine, aux Etats Unis et en Afrique), la perspective étant double et complémentaire : philologique et linguistique.
- développer des compétences techniques de documentation et de recherche afin de prolonger dans la vie professionnelle la formation reçue.

Un accent tout particulier est ainsi mis sur les multiples aspects de la recherche dérivés de sa complexité propre et de la diversité d'un champ d'études qui s'étend sur trois continents mettant en contact des traditions, des cultures et des modalités langagières très variées. A cet égard, le rôle des séminaires de module est considéré comme fondamental.

C'est à l'intérieur de ce cadre, prônant une formation à la fois littéraire et linguistique, que l'étudiant-e effectue ses choix en privilégiant le versant historique ou le contemporain,

¹ Pour les conditions exactes, prière de consulter le Règlement du 29 avril 2021 pour l'obtention du Diplôme d'enseignement pour les écoles de maturité (DEEM) et le Règlement d'exécution du 4 novembre 2021.

l'approfondissement dans un terrain particulier ou l'élargissement des perspectives, l'analyse circonscrite à la sphère locale ou la mise en rapport d'espaces divers et différents.

6. Début et durée des études

Le début des études peut se faire autant au semestre d'automne qu'au semestre de printemps. Les études du programme d'études secondaires ont une durée minimale de 3 semestres et maximale de 9 semestres.

7. Langue d'enseignement

La langue d'enseignement est l'espagnol. Il n'y a pas de possibilité d'obtenir une mention bilingue.

8. Structure du plan d'études

Ce plan d'études se compose de deux domaines complémentaires ; l'un met l'accent sur la problématique littéraire et l'autre sur la linguistique et l'histoire de la langue. Chacun comprend deux modules. L'étudiant-e choisit un module dans le domaine littéraire (M1 *Literaturas hispánicas en su contexto global* ou M2 *Historia de las literaturas hispánicas*) et un autre dans le domaine linguistique (M3 *Historia de la lengua* ou M4 *Lingüística española actual*). Les deux premiers modules (M1 et M2) contiennent deux cours (3 crédits ECTS chacun) et un séminaire (9 crédits ECTS) à choix parmi trois unités d'enseignement. Le troisième module (M3) contient également deux cours et un séminaire. Finalement, le quatrième module (M4) contient un séminaire et offre le choix entre deux cours ou un exercice (6 crédits ECTS). Chaque module permet ainsi de valider 15 crédits ECTS.

Les enseignements d'un module peuvent être suivis durant des semestres différents. Les crédits ECTS, correspondant à la charge de travail, sont validés lorsque l'étudiant-e a accompli, dans le module concerné, l'ensemble des exigences requises. Sauf exception particulière, la durée des cours et des séminaires est d'un semestre.

Tableau récapitulatif

Légende des abréviations :

M = module, C = cours, S = séminaire, E = exercice

Nom du module	Unité d'enseignement (UE)	ECTS UE	ECTS Module
---------------	---------------------------	---------	-------------

Modules d'études littéraires : choisir le M1 ou le M2

M1: <i>Literaturas hispánicas en su contexto global</i>	C: Literaturas iberoamericanas en relación I	3	15 ECTS
	C: Literaturas iberoamericanas en relación II	3	
	<u>Choisir parmi :</u>		
	S: Problemas transnacionales en las letras hispanas	9	
	S: Problemas de teoría y crítica		
	S: Problemas de literatura		

M2: <i>Historia de las literaturas hispánicas</i>	C: Literatura española/latinoamericana en su contexto histórico I	3	15 ECTS
	C: Literatura española/latinoamericana en su contexto histórico II	3	
	<u>Choisir parmi :</u>		
	S: El autor en su obra: estudio de textos	9	
	S: Problemas de teoría y crítica		
	S: Problemas de literatura		

Modules d'études linguistiques : choisir le M3 ou le M4

M3: <i>Historia de la lengua</i>	C: La lengua española en su evolución I	3	15 ECTS
	C: La lengua española en su evolución II	3	
	S: Prácticas de crítica textual	9	

M4: <i>Lingüística española actual</i>	S: Análisis lingüístico del discurso	9	15 ECTS
	<u>A choix :</u>		
	C: El sistema lingüístico: teorías y praxis I	3	
	C: El sistema lingüístico: teorías y praxis II	3	
	<u>ou</u>		
	E: Investigación aplicada	6	

9. Descriptif des modules

M1 : Literaturas hispánicas en su contexto global (15 crédits ECTS)

Le module, composé de deux cours et d'un séminaire à choix parmi trois unités d'enseignement, a pour but de faire réfléchir aux problématiques communes à l'Espagne (et plus largement à la Péninsule Ibérique) et à l'Amérique latine : récits fictionnels et factuels, essais, courants de pensée, métropoles et autres lieux de culture constituent les centres d'intérêt principaux des cours *Literaturas iberoamericanas en relación I et II*. Le séminaire *Problemas transnacionales en las letras hispanas* se propose d'étudier un choix précis de textes relevant de cette problématique, extrêmement riche et complexe, pour essayer de la comprendre avec rigueur et précision. Le séminaire *Problemas de teoría y crítica* (proposé une fois tous les deux ans) est conçu pour familiariser les étudiant-e-s avec les principales méthodes critiques et les discussions théoriques actuelles autour des lettres hispaniques. Dans le séminaire *Problemas de literatura* les étudiant-e-s peuvent aborder des thématiques spécifiques de la littérature espagnole ou des littératures latino-américaines qui n'ont pas encore été traitées dans d'autres modules.

M2 : Historia de las literaturas hispánicas (15 crédits ECTS)

Le module est composé de deux cours et d'un séminaire à choix parmi trois unités d'enseignement. L'objectif des cours *Literatura española/latinoamericana en su contexto histórico I et II* est d'acquérir une connaissance suffisamment vaste et solide de la littérature espagnole et de celle de l'Amérique hispanique concernant les périodes, mouvements, genres littéraires, écoles et générations les plus remarquables de leur histoire. Le séminaire *El autor en su obra: estudio de textos* permet d'acquérir les outils nécessaires pour examiner la signification réelle de l'œuvre d'un auteur déterminé à l'intérieur de cette histoire. Le séminaire *Problemas de teoría y crítica* (proposé une fois tous les deux ans) est conçu pour familiariser les étudiant-e-s avec les principales méthodes critiques et les discussions théoriques actuelles autour des lettres hispaniques. Dans le séminaire *Problemas de literatura* les étudiant-e-s peuvent aborder des thématiques spécifiques de la littérature espagnole ou des littératures latino-américaines qui n'ont pas encore été traitées dans d'autres modules.

M3 : Historia de la lengua (15 crédits ECTS)

L'étude de la langue espagnole est abordée dans ce module sous une perspective diachronique et comparatiste à travers les relations de l'espagnol avec les autres langues romanes, du Moyen Âge à nos jours. L'étudiant-e obtient dans les cours *La lengua española en su evolución I et II* une information abondante et étayée sur les différentes étapes, niveaux et rapports multiples qui ont construit l'histoire de cette langue. Le séminaire *Prácticas de crítica textual* a pour but d'apporter aux étudiant-e-s toutes les compétences nécessaires pour l'analyse des textes médiévaux.

M4 : Lingüística española actual (15 crédits ECTS)

Le champ d'étude étant très vaste et multipliant les perspectives pour l'aborder, l'étudiant-e doit suivre un séminaire, et au choix : deux cours ou l'exercice *Investigación aplicada*. Sans oublier l'évolution de la langue espagnole aux cours des siècles passés, ce module (et en premier lieu les cours *El sistema lingüístico: teorías y praxis I et II*), met l'accent sur ses structures et ses variations actuelles dans l'ensemble des pays hispanophones. Il tient particulièrement compte du fait que la connaissance du contexte culturel et historique reste nécessaire pour la compréhension et l'explication des phénomènes langagiers observés.

Le séminaire *Análisis lingüístico del discurso* portera sur l'étude d'un type ou d'une variante du discours à partir des documents actuels en s'appuyant sur les outils méthodologiques acquis pendant le semestre. Si l'étudiant-e choisit l'exercice, il/elle présentera au responsable de l'unité d'enseignement un projet de recherche appliquée et rédigera de manière autonome un travail écrit sur sa recherche. Celle-ci devra être en rapport avec une pratique langagière de l'espagnol actuel : linguistique contrastive, lexicologie contemporaine, langues en contact, néologismes, langue et moyens de communication, parmi d'autres. Le délai pour la reddition du travail sera fixé par l'enseignant une fois le projet de recherche approuvé

10. Mobilité

Un-e étudiant-e soumis-e à ce plan d'études pourra acquérir un maximum de 9 crédits ECTS dans une autre université (que ce soit par le biais du programme BeNeFri ou autre). Concernant les enseignements à suivre lors d'un séjour de mobilité ou dans le cadre de BeNeFri, l'accord préalable du responsable de programme sera nécessaire sous la forme d'un contrat pédagogique (Learning agreement). Sur la base du contrat pédagogique et des prestations réalisées, le département reconnaît les crédits ECTS obtenus.

11. Évaluation des prestations

11.1 Évaluations et validation

Toutes les évaluations sont notées. Les cours sont généralement évalués par un examen écrit d'environ 2 heures. Tout-e enseignant-e a néanmoins la possibilité d'organiser une épreuve orale ou une évaluation par contrôle continu ; dans ce cas, il ou elle en informe les étudiant-e-s au début de la période des cours.

Selon l'unité d'enseignement et le sujet traité, les séminaires et les exercices admettent différentes possibilités de validation (exemples : présentation orale + travail écrit, dossier d'exercices).

Une participation active pendant tous les séminaires et les exercices est requise. Les évaluations se font par unité d'enseignement : aucune compensation ne sera possible.

Une présence régulière aux séminaires est obligatoire : plus de trois absences injustifiées entraînent un échec pour cet enseignement (l'étudiant-e devra alors suivre une nouvelle unité d'enseignement équivalente). Le/La responsable du programme décide du caractère justifié des absences.

L'inscription au cours via le système informatique en vigueur est obligatoire pour suivre un enseignement, de même que l'inscription à l'examen est requise pour se présenter à un examen, toujours en respectant les délais annoncés par le Décanat. Concernant les séminaires, il est en plus recommandé de s'annoncer auprès de l'enseignant-e avant le début du semestre, afin d'avoir la possibilité de choisir une œuvre de manière anticipée et d'acquérir son propre exemplaire du livre.

Un examen ayant donné lieu à un échec peut être répété une fois, l'étudiant-e doit s'inscrire à chacune des tentatives. Un deuxième échec entraînera un échec définitif à l'unité d'enseignement. L'examen doit être réussi au plus tard à la quatrième session qui suit la période d'inscription au cours, sous peine d'échec définitif à l'unité d'enseignement. Dans les deux cas, un échec définitif à l'unité d'enseignement implique pour l'étudiant-e de suivre un nouveau cours ou séminaire pour une unité d'enseignement équivalente. Par ailleurs, l'absence à un examen pour lequel l'étudiant-e s'est inscrit-e équivaut à un échec, sauf cas de force majeure. Dans ce cas, il/elle doit en informer par écrit le secrétariat du Département au plus tard 7 jours après la date de l'évaluation. Le Département décide du caractère justifié de l'absence (art. 19, alinéas 1 et 2 du Règlement bachelor/master du 8 mars 2018).

Le délai pour la validation (avec résultat positif) d'un travail écrit de séminaire est pour les séminaires suivis au SA, le 31 janvier de l'année académique suivante ; pour ceux du SP, le 30 juin de l'année académique suivante.

11.2 Échec définitif

Il n'y a pas d'échec définitif pour ce programme d'études secondaires, sauf en cas de dépassement de la durée maximale des études, comme indiqué au point 6.

11.3 Note finale

La validation d'un module présuppose la réussite par l'étudiant-e de chacune des unités d'enseignement qui en font partie. La note de module est le résultat de la moyenne arithmétique des notes de chaque unité d'enseignement validée dans le module. La note finale du programme correspond à la moyenne arithmétique des deux notes de module.

12. Entrée en vigueur et dispositions transitoires

Ce plan d'études entre en vigueur dès le semestre d'automne 2023 : les étudiant-e-s qui débutent leurs études d'espagnol lors dudit semestre y sont soumis sans exception. Ceux qui ont commencé leurs études au semestre d'automne 2022 ou au semestre de printemps 2023 ont la possibilité de continuer dans l'ancien plan ou d'adopter le nouveau avant le début du semestre de printemps 2024. Au semestre d'automne 2026, tous les étudiant-e-s soumis à une ancienne version de plan d'études doivent transiter obligatoirement dans ce plan d'études.